

## AIGONDIGNE

### Nombre de membres :

- En exercice : 46
- Présents : 26
- Votants : 30
- Procuration(s) : 4
- Absent(s) excusé(s) : 5
- Absent(s) : 15

**DEL 2020\_021**

### Date de convocation :

Le 4 mars 2020

### Date d'affichage :

Le 5 mars 2020

Fait à Aigondigné,

Le 10 mars 2020

Ont signé au registre tous les  
membres présents.

L'an deux mil vingt, le 10 mars à 20h00, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes, Place de la Mairie, Mougou, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : Audoux Angélique, Autret Erwan, Auzanneau Danièle, Babin Olivier, Baraton Claude, Barbareau Freddy, Berton Jean-Claude, Biraud Vanessa, Boinier Philippe, Bourdier Christine, Brelay Lylia, Carpentier Ludovic, Chailier Catherine, Chardavoine Laëticia, Chauvineau Julien, Chiasson Isabelle, Clerf Danièle, Compère Francis, Cousset Alain, Dagois Françoise, Daguts Karine, Didier Emilien, Duchemin Jean-Luc, Ecale Laurence, Garnier Céline, Girault Maryvonne, Gomes-Teixeira François, Guibert Monique, Hipeau Gaëlle, Lahmiti Nicole, Le Bars Arlette, Lombard Jacques, Magne Didier, Martinez Olivier, Noizet Michel, Parant Dominique, Portet Sébastien, Rivault Pierre, Rivault Rachel, Rouxel Patricia, Simon Thierry, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trébeau Audrey, Trochon Patrick, Villanneau Emmanuel.

### Excusé(e)(s) et pouvoir(s) :

DAGOIS Françoise, pouvoir à GUIBERT Monique  
DIDIER Emilien, pouvoir à ROUXEL Patricia  
MARTINEZ Olivier, pouvoir à THIBAUT Evelyne  
AUDOUX Angélique, pouvoir à VILLANNEAU Emmanuel

### Excusé(e)(s) :

PORTET Sébastien,

### Absent(e)(s) :

AUTRET Erwan, BABIN Olivier, BARATON Claude, BERTON Jean-Claude, BOURDIER Christine, BRELAY Lylia, CHARDAVOINE Laëticia, CHAUVINEAU Julien, CHIASSON Isabelle, DUCHEMIN Jean-Luc, ECALE Laurence, GIRAULT Maryvonne, LAHMITI Nicole, RIVAULT Rachel, TREBEAU Audrey

### Secrétaire de séance :

PARANT Dominique

## Délibération 2020\_021 : FINANCES

### Objet : Subventions à la chambre des métiers et à la MFR de Secondigny

Madame Le Maire expose que la commune a reçu de la part de la MFR de Secondigny et de la Chambre des métiers des demandes de participation pour des apprentis habitant la commune. Ils sont en tout 10 (2 à la MFR et 8 au CFA). La sollicitation est de 50 € par apprenti, soit un total de 500 €.

Cette participation apporte un complément aux établissements pour améliorer notamment leur projet et la formation des jeunes.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :**

- Accorde une subvention de 400 € à la Chambre des métiers
- Accorde une subvention de 100 € à la MFR de Secondigny
- Dit que les crédits seront inscrits au budget principal



Le Maire,  
Patricia ROUXEL



Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le : .....

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.